

SÉANCE extraordinaire DU 14 juin 2018

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 14^e jour du mois de juin deux mille dix-huit à seize heures trente minutes, s'est tenue la séance régulière des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le maire JEAN-CÔME LEVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : AUBERT TURCOTTE, LOUISETTE BÉRUBÉ, JULIE POTVIN, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT. Le secrétaire-trésorier et directeur général est également présents à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 4 juin 2018

1. Ouverture de la séance
2. Présence
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Programme d'aide à la voirie local
5. Formation
6. Période de questions
7. Levée de la séance

2018-06-162 1. Ouverture de la séance

Monsieur le conseiller Georges Barrette propose appuyé par madame la conseillère Julie Potvin l'ouverture de la séance.

2. Présence

Sont présents à la séance extraordinaire Monsieur le maire JEAN-CÔME LEVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : AUBERT TURCOTTE, LOUISETTE BÉRUBÉ, JULIE POTVIN, GEORGES BARRETTE et SERGE IMBEAULT

Le directeur générale et secrétaire-trésorier confirme que tous les membres du conseil on bien reçu l'avis de convocation tel que prévus par la loi.

2018-06-163 3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Imbeault d'adopter l'ordre du jour.

2018-06-164 4. A) Programme d'aide à la voirie local

Mandat à la MRC de La Matapédia dans le cadre du programme d'aide financière Réhabilitation du réseau routier local (RRRL), volet RIRL.

Considérant Que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand désire faire réaliser des travaux de voirie dans le cadre du programme RRRL;

Considérant Que la municipalité de Saint-Léon-le-Grand désire déposer une demande d'aide financière dans le volet (AIRRL ou RIRL);

Considérant Que les plans et devis incluant l'estimation détaillée du coût des travaux doit faire partie intégrante de la demande d'aide financière ;

En conséquence, Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Aubert Turcotte de mandater le Service de Génie municipal de la MRC de La Matapédia afin d'effectuer :

1. La demande d'aide financière;
2. Les plans et devis;
3. L'estimation des coûts des travaux;
4. Procéder à l'appel d'offre.

D'autoriser le service de génie municipal à gérer ce mandat au nom de la municipalité.

2018-06-165

B) RIRL-2016-280 Chemin Nord de la Rivière Humqui

Attendu que La municipalité de Saint-Léon-le-Grand a pris connaissance des modalités d'application du volet redressement des infrastructures routière locale (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Attendu que La municipalité de Saint-Léon-le-Grand désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE) pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

Attendu que La municipalité de Saint-Léon-le-Grand s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE;

Attendu que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Attendu que La municipalité de Saint-Léon-le-Grand choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante:

- L'estimation détaillée du coût des travaux;
- L'offre de services détaillant les coûts (gré à gré);
- Soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres)

Pour ces motifs, Madame la conseillère Louise Bérubé propose appuyée par monsieur le conseiller Georges Barrette autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

2018-06-166

5. Formation

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par monsieur le conseiller Aubert Turcotte de mandater Allen entrepreneur général pour donner la formation à nos employés de notre système de déphosphatassions.

6. Période de question

Aucune question.

2018-06-167

7. Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Julie Potvin propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolu unanimement de lever la séance.

Maire

Directeur générale et secrétaire-
trésorier